

## SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La séance est reprise à 4 h. 5.

Le PRÉSIDENT: Eh! bien, messieurs, nous pouvons commencer nos délibérations cet après-midi. Puis-je proposer, qu'après l'interrogatoire de M. McIvor qui n'a pas encore terminé son témoignage, chaque personne qui désire le questionner, continue à le faire tant qu'elle n'aura pas complété son point, et qu'il n'y ait pas d'interruptions, excepté si quelqu'un veut éclaircir la question; en d'autres termes, que toute personne qui désire interroger le témoin le fasse et obtienne les renseignements désirés sur un point particulier, plutôt que d'avoir toute une série de questions venant de différentes personnes à la fois. Je pense qu'en procédant de cette façon nous obtiendront probablement les renseignements voulus. Nous avons amplement le temps, et de cette manière, il y aura plus d'ordre que si nous avions plusieurs personnes posant leurs questions simultanément. Je vais proposer à M. McIvor de rester assis, s'il le désire, et je déclare la séance ouverte. Quiconque désire commencer l'interrogatoire peut le faire maintenant.

*M. Donnelly:*

D. Monsieur McIvor, ce matin pendant qu'on vous interrogeait, vous avez parlé des méthodes dont vous vous serviez pour manutenter le blé. Vous souvenez-vous qu'à la dernière séance—je ne parle pas de la dernière aujourd'hui, mais de celle avant l'ajournement il y a quelque temps—je vous ai demandé d'apporter un état détaillé de vos opérations à la Bourse relativement aux frais de report et de courtage et le reste que vous aviez payés; avez-vous cette liste?—R. Oui, monsieur, je l'ai.

D. Puis-je en voir une copie?—R. Oui.

D. Ceci couvre toutes vos opérations depuis 1938 jusqu'à juillet 1942, n'est-ce pas?—R. Jusqu'au marché à terme de juillet 1942; les opérations de report.

D. Je remarque qu'il s'agit de boisseaux, 1,212,364,000; n'est-ce pas là la chiffre total?—R. Oui.

D. Vous en avez une copie?—R. Pas devant moi.

M. PERLEY: Quelle période cet état comprend-il?

M. DONNELLY: Depuis octobre 1938 jusqu'à juillet 1942; il s'agit des opérations de report.

Le TÉMOIN: Je regrette, monsieur Donnelly, je n'ai qu'une copie.

*M. Donnelly:*

D. Maintenant, vous y indiquez le report moyen, n'est-ce pas?—R. Oui, monsieur.

D. Et vous y indiquez le nombre de jours que cela couvre, tant de jours—un mois, deux mois, trois mois—quelle que fût la période?—R. Oui.

D. Et vous avez ce que cela vous a coûté, tous vos frais de garde indiqués pour chacun des cas—je ne sais pas combien d'opérations de report vous avez eues—une, deux, trois, quatre, cinq, six—il y a trente-deux ou trente-trois opérations d'indiquées.—R. Combien cela aurait coûté?

D. Oui, vous avez tous les frais de garde?—R. Oui.

D. Et l'intérêt à 3 pour 100; et ensuite vous avez noté la différence entre ce qu'il vous en a coûté et ce qu'il vous en aurait coûté si vous vous étiez servi d'un élévateur pour le garder en entrepôt de la manière habituelle?—R. Oui, monsieur.

D. Je remarque relativement ces 1,212,364,000 boisseaux, que la différence dans le report est de \$10,842,712.28.—R. Oui, monsieur.

D. Qu'entendez-vous par cela?—R. C'est la somme économisée.

D. C'est ce que vous avez économisé?—R. Oui.